

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL



Formez-vous

Licence professionnelle – Master 1 – Master 2 – Formation continue – Stage court

www.eup.fr

Table des matières

Se former à l'École d'urbanisme de Paris	3
Choisir l'École d'urbanisme de Paris : quelques points clefs.....	4
L'École d'Urbanisme de Paris au sein de l'APERAU	5
Panorama de l'offre de formation.....	6
Offre de formation de l'EUP.....	7
Licence professionnelle Instruire et planifier l'urbanisme des transitions.....	8
Master 1 Urbanisme et Aménagement.....	10
Master 2 Redirections écologiques du développement territorial	12
Master 2 Sols et sobriété foncière	14
Master 2 Programmer et transformer la ville existante	16
Master 2 Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions.....	18
Master 2 Espaces publics, ouverts et communs.....	20
Master 2 Habitat et environnements urbains.....	22
Master 2 International urban planning for just transitions.....	24
Master 2 Métiers de la recherche et de l'étude en aménagement et urbanisme.....	26
Master 2 Territoire, Réseaux, Aménagement, Mobilités, Environnement.....	28
Alternance et stages.....	30
Quelques témoignages.....	31
Une voie vers la vie active.....	32
Plus qu'une école, une équipe.....	33
L'international.....	34
La recherche.....	35
La bibliothèque Poëte et Sellier.....	36
Une vie étudiante riche.....	37
Université Paris-Est Créteil (UPEC).....	38
Université Gustave Eiffel.....	39



Se former à l'École d'urbanisme de Paris

L'École d'urbanisme de Paris (EUP), relevant à la fois de l'Université Paris-Est Créteil et de l'Université Gustave Eiffel, est issue d'une double histoire fondatrice : celle de l'Institut d'urbanisme de Paris (1919), pionnier de la structuration de l'urbanisme comme pratique professionnelle, et celle de l'Institut français d'urbanisme (1969), né dans le contexte des mouvements sociaux de 1968, porteur d'un renouvellement critique des savoirs et des pédagogies.

Dans la continuité de cette histoire, l'École propose une formation intellectuelle et opérationnelle de référence pour agir en faveur de la transformation et de l'adaptation des territoires, des espaces ruraux aux métropoles, en France comme à l'international, face aux crises écologiques, climatiques et sociales.

Les dispositifs pédagogiques de l'EUP sont conçus pour développer une capacité d'analyse critique, d'argumentation et de coopération, en confrontant les étudiantes à une pluralité de points de vue. Tout au long du cursus, ils et elles bénéficient de l'accompagnement d'enseignantes-chercheuses et de praticien·nes reconnu·es, mobilisant leurs réseaux scientifiques et professionnels.

Inscrite dans un environnement scientifique d'excellence, l'École est adossée à trois laboratoires de recherche – Lab'Urba, LATTS et LVMT – et s'inscrit pleinement dans la dynamique du Campus Descartes, pôle majeur d'enseignement et de recherche.

Se former à l'EUP permet :

- de croiser les savoirs dans une perspective de transformation socio-écologique ;
- de porter un regard critique sur les inégalités et leurs traductions territoriales ;
- de produire et diffuser des connaissances sur des territoires urbains et ruraux, à toutes les échelles ;
- d'interroger les processus décisionnels et les fondements politiques et économiques de l'urbanisme ;
- d'articuler théorie et pratique, recherche et mondes opérationnels.



350 étudiant·es

formés chaque année



3 laboratoires

recherche



2 universités

de tutelle

Choisir l'École d'urbanisme de Paris : quelques points clefs

Choisir l'École d'urbanisme de Paris, c'est choisir une composante

Attractive

M1 – 110 places
1144 dossiers Mon Master
112 dossiers Campus France

M2 – 189 places
751 dossiers de M2
144 dossiers Campus France

Pédagogie innovante

1 semaine d'activités communes centrée sur des activités créatives

13 voyages d'études en France et à l'étranger

Plus de 30% d'heures en pédagogie par projet

Internationale

25 accords de coopération avec des universités internationales facilitant les mobilités

Une offre de cours en langue anglaise à tous les niveaux de formation

Ouverte sur le monde professionnel

30% des heures effectuées par des professionnel·les

112 intervenant·es professionnel·les dont neuf professionnel·les associé·es titulaires

Insertion professionnelle

86% en emploi, 24 mois après leur diplôme

Chiffres de l'enquête d'insertion professionnelle la plus récente (2023)

Chiffres 2025-2026

Adossée à la recherche

41 enseignant·es-rechercher·es rattaché·es à trois laboratoires

1 parcours formant aux métiers de la recherche et de l'étude

L'École d'Urbanisme de Paris au sein de l'APERAU

L'École d'Urbanisme de Paris (EUP) est membre de l'APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme), réseau académique francophone de référence fédérant, depuis 1984, les formations et équipes de recherche en urbanisme en France et à l'international.

L'APERAU labellise et promeut des formations répondant à des critères de qualité exigeants, fondés sur l'interdisciplinarité, l'articulation entre enseignement, recherche et pratiques professionnelles, et le développement de compétences analytiques, critiques et opérationnelles. Cette reconnaissance permet notamment aux diplômé·es de l'EUP de solliciter la qualification professionnelle d'urbaniste (OPQU).

À travers cette adhésion, l'EUP inscrit ses étudiant·es dans un environnement académique élargi, favorisant les échanges, la mobilité et l'ouverture internationale, et affirme son engagement en faveur d'une formation universitaire exigeante, collective et ouverte, adaptée aux défis contemporains de l'urbanisme.



Crédits photos :Adobe Stock



Panorama de l'offre de formation

Grâce à la diversité exceptionnelle des profils, des disciplines (écologie, économie, sociologie, sciences politiques, histoire, géographie, architecture, sciences de l'ingénieur, aménagement et urbanisme), des thèmes et des objets de recherche de l'équipe pédagogique, l'École d'urbanisme de Paris propose une offre de formation permettant de couvrir l'ensemble des champs de l'urbanisme et de l'aménagement.

Elle s'ouvre au niveau licence professionnelle jusqu'au Master 2, selon des modalités pédagogiques diverses : formation initiale, formation en alternance et formation continue.

Plus précisément, trois mentions la structurent :

- une mention « Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme »
- une mention « Urbanisme et Aménagement »
- une mention « Transports, Mobilités, Réseaux »

Ainsi, l'École d'urbanisme de Paris propose :

- une année de licence professionnelle intitulée « Instruire et planifier l'urbanisme des transitions » en alternance pour 25 étudiant·es souhaitant avoir un cursus universitaire court et s'insérer vers les métiers des collectivités locales et de la prospection foncière ;
- une année commune de Master 1, volontairement généraliste, dotée de 120 places à la rentrée 2026 permettant aux étudiant·es venant d'une diversité de formations (architecture, design, sciences politiques, de l'ingénieur, de l'environnement, sociologie, économie, géographie, histoire, etc.) de saisir les fondamentaux du domaine de l'aménagement et de l'urbanisme et construire leur projet professionnel ;
- neuf parcours de Master 2 pour 260 étudiant·es. Ces parcours ont soit un profil généraliste et relèvent de la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale, soit un profil sectoriel. Ils accueillent, outre les étudiant·es du Master 1, d'autres étudiant·es aux profils divers ayant un niveau Master 1 ou d'ores et déjà diplômé·es d'un Master 2. Organisée sous la forme de promotion réduite, cette année de Master 2 offre également des séquences de transversalités inter-parcours. Trois de ces parcours sont en alternance et l'un est en formation continue exclusivement.

Offre de formation de l'EUP

Mention

Métiers de l'aménagement et de l'urbanisme

Partagée avec l'EIVP

Licence

professionnelle

Instruire et planifier l'urbanisme des transitions

(FA - FC)

Mention

Urbanisme et aménagement

Master 1

Urbanisme et aménagement

(FI - FC)

Master 2

Redirections écologiques du

développement territorial (FI - FA- FC)

Programmer et transformer la ville existante (FI - FC)

Sols et sobriété foncière (FA - FC)

Maîtrise d'ouvrage pour un
urbanisme en transitions (FC)

Habitat et environnements urbains (FA - FC)

Espaces publics, ouverts et communs (FI - FC)

International urban planning for just transitions (FI - FC)

Territoire, réseaux, aménagement, mobilités,
environnement (FI - FC)

Métiers de la recherche et de l'étude en
aménagement et urbanisme (FI - FC)

Mention

Transports, mobilités, réseaux

Partagée avec l'Institut polytechnique de
Paris (École des Ponts)

Master 2

Territoires, réseaux, aménagement, mobilités,
environnement

(FI - FC)

Licence professionnelle

Instruire et planifier l'urbanisme des transitions

Formation en alternance ou continue

La licence professionnelle Instruire et planifier l'urbanisme des transitions offre une formation complète dédiée à la compréhension des dynamiques territoriales contemporaines. Elle permet d'acquérir des bases solides en urbanisme opérationnel, en analyse spatiale, en gestion de projet et en réglementation, tout en intégrant les enjeux essentiels des transitions écologiques et sociales. Grâce aux apports conjoints d'enseignantes-chercheuses et de professionnel·les du secteur, cette formation articule théorie et pratique pour accompagner les étudiant·es vers une maîtrise progressive des outils et méthodes indispensables. Elle s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent contribuer à la transformation durable des territoires.

PRÉREQUIS
Bac +2 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

La formation répond à des besoins non couverts à l'échelle nationale : celui des métiers de la planification urbaine et de l'instruction des droits des sols dans un contexte de sobriété foncière et de préservation des sols.

Elle s'organise autour de quatre compétences qui structurent l'ensemble de la maquette pédagogique :

- Diagnostiquer l'espace urbain ;
- Assister, préparer et contrôler l'activité de transformation de l'espace ;
- Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification ;
- Agir en tant que professionnel·le éthique et responsable.

Les débouchés professionnels

Les débouchés professionnels sont divers, tant en termes de types de postes que des structures :

- Services de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification des communes et établissements publics de coopération intercommunale
- Aménageurs publics, parapublics et privés : sociétés d'économies mixte, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics d'aménagement, promoteurs-investisseurs-aménageurs privés, etc.
- Autres organismes publics ou parapublics (agences d'urbanisme, établissements publics fonciers, grands opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement, organismes de réflexion, de recherche et de planification des ministères)
- Bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet, urbanisme, etc.
- Foncières publiques, parapubliques ou privées
- Structures associatives et de l'économie sociale et solidaire.

Compétences visées

Bloc de compétences 1 - Diagnostiquer l'espace urbain

- Les enjeux territoriaux de la planification
- Analyser les formes architecturales et urbaines
- Outils numériques de la planification et de l'instruction du droit des sols
- Mathématiques appliquées à l'instruction du droit des sols

Bloc de compétences 3 - Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification et l'instruction

- Analyser et comprendre les enjeux environnementaux
- Projets tutorés
- Atelier sur commande
- Voyage d'étude
- Mémoire personnel droit des sols

Bloc de compétences 2 - Assister, préparer, contrôler l'activité de transformation de l'espace

- Les acteurs de la fabrique urbaine durable
- Les enjeux du financement de projet, de l'économie foncière et des finances locales
- Le droit de l'urbanisme à l'heure de la transition écologique et foncière

Bloc de compétences 4 - Agir en tant que professionnel·le éthique et responsable

- Atelier d'analyse de pratiques
- Communication écrite professionnelle
- International urban planning
- Développement durable et responsabilité sociale

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.univ-eiffel.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Claire Aragau

claire.aragau@u-pec.fr

Master 1

Urbanisme et Aménagement

Formation initiale ou continue

Le Master 1 Urbanisme et Aménagement est une formation généraliste et pluridisciplinaire préparant aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Il accueille des étudiant·es issu·es de parcours variés (géographie, économie, sociologie, architecture, droit, science politique, etc.) et vise l'acquisition d'un socle commun de savoirs et de savoir-faire. La formation combine enseignements théoriques et pratiques, atelier professionnel, activités transversales et mémoire de recherche. Elle accorde une place centrale aux enjeux écologiques et aux inégalités, tout en assurant une progression pédagogique vers les parcours de Master 2 grâce à un large choix de cours d'approfondissement.

PRÉREQUIS
Bac +3 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Le Master 1 vise à doter les étudiantes des connaissances fondamentales du champ de l'urbanisme et de l'aménagement : ses notions, méthodes, acteurs, instruments et cadres institutionnels. La formation permet d'acquérir une culture interdisciplinaire et une compréhension des enjeux contemporains des villes et des territoires, autour de l'environnement, des inégalités, de la gouvernance, mais aussi de thématiques sectorielles, telles que le logement ou les mobilités. Suivre ce master permet de développer des capacités d'analyse des territoires et des politiques publiques, une connaissance des méthodes qualitatives et quantitatives (enquête, cartographie, analyse de données, etc.) ainsi que des compétences de travail collectif, de restitution et de communication professionnelle. Il permet également une première expérience d'atelier d'urbanisme à partir d'une commande réelle.

Le volume horaire (400 heures) intègre des temps de travail personnel et collectif, permettant un rythme soutenable.

Les débouchés professionnels

Le Master en Urbanisme et Aménagement de l'EUP (Master 1 et Master 2) forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine, du pilotage de projets territoriaux et de l'ingénierie publique et privée, au sein des collectivités territoriales, des établissements publics, des agences d'urbanisme, des bureaux d'études, des opérateurs de l'aménagement, ainsi que des organismes parapublics et associatifs.

Le Master 1 en constitue la première année, commune. Elle prépare à la poursuite dans un Master 2 spécialisé et à une insertion progressive dans les milieux professionnels et de la recherche.

La formation comprend une séquence professionnelle (diagnostic territorial en Île-de-France, atelier préprofessionnel, communication professionnelle) et une formation à et par la recherche à travers un mémoire encadré par les enseignant·es-rechercheuses de l'EUP.

Compétences visées

Semestre 1

Comprendre et appréhender les enjeux fondamentaux de l'aménagement et de l'urbanisme

- Champ de l'urbanisme : genèse, acteurs et professions, éthique et déontologie
- Projet, instruments et approches réglementaires de l'urbanisme
- Enjeux écologiques et environnementaux de l'urbanisme et de l'aménagement

Maîtriser des savoirs hautement spécialisés en aménagement et urbanisme

- Approches du fait urbain (2 cours au choix)

Maîtriser les méthodes et outils fondamentaux de l'urbanisme

- Méthodes - Communication professionnelle
- Méthodes - Représentations visuelles
- Méthodes - Méthodes qualitatives
- Méthodes - Méthodes quantitatives

Élaborer, concevoir, proposer et évaluer des projets d'urbanisme ou de territoire et des interventions sur l'espace

- Transversalité – Introduction au diagnostic en Île-de-France

- Atelier préprofessionnel

Semestre 2

Comprendre et appréhender les enjeux fondamentaux de l'aménagement et de l'urbanisme

- Financements de l'urbanisme et des aménagements
- Inégalités socio-spatiales : enjeux et politiques publiques

Mettre en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement en intégrant différentes politiques publiques

- Secteurs (2 cours au choix)

Maîtriser des savoirs hautement spécialisés en aménagement et urbanisme

- Approfondissements (3 cours au choix)

Problématiser une situation urbaine ou territoriale à différentes échelles temporelles et spatiales

- Transversalité - Utopies, futurs et imaginaires
- Initiation à la recherche
- Mémoire de recherche

Pour candidater

MonMaster

<https://monmaster.gouv.fr/>

Responsable du parcours

Francesca Artioli

francesca.artioli@u-pec.fr

Master 2

Redirections écologiques du développement territorial

Formation initiale, en alternance ou continue

Le parcours Redirections écologiques du développement territorial forme des professionnel·les capables de repenser les trajectoires de développement des territoires face aux limites planétaires et aux inégalités sociales. Au-delà de la transition écologique, ce parcours adopte une approche de redirection qui interroge les finalités mêmes du développement territorial : dans un monde aux ressources limitées, que produire, aménager ou préserver, et pour qui ? Grâce à une formation en alternance articulant théorie et pratique, les étudiant·es acquièrent les compétences pour diagnostiquer les vulnérabilités territoriales, concevoir des stratégies soutenables et piloter la transformation écologique de la maîtrise d'ouvrage.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

La formation répond aux transformations profondes des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement face aux urgences écologiques et sociales. Elle vise à former des professionnel·les capables de repenser le développement territorial à l'aune des limites planétaires, en dépassant les logiques de croissance et d'attractivité. Le parcours permet d'acquérir une compréhension multi-scalaire et systémique des territoires, d'identifier leurs vulnérabilités sociales et écologiques, et de conduire des diagnostics territoriaux et prospectifs intégrant l'incertitude, la pression sur les ressources et les conflits d'usages.

Il prépare à accompagner la redirection écologique des politiques publiques, à concevoir et piloter des projets territoriaux soutenables, et à animer des démarches de gouvernance associant collectivités, acteurs locaux et habitants, tout en encourageant l'innovation territoriale et l'expérimentation.

Les débouchés professionnels

Les diplômé·e·s s'insèrent dans une grande diversité de structures : collectivités (Communes, EPCI, Départements, Régions), agences d'urbanisme, bureaux d'études et cabinets de conseil, opérateurs publics et parapublics (SEM, SPL, EPA, EPF), structures de coopération territoriale (PNR, PETR), bailleurs sociaux, économie sociale et solidaire.

Ils·elles exercent notamment des fonctions de chargé·e d'études ou de projet en urbanisme, cheffe de projet en planification territoriale (PLU/SCOT/PCAET), chargé·e de mission développement territorial ou transition écologique, consultante en stratégie territoriale, chargé·e d'opérations urbaines, animateur·trice de territoire, coordinateur·trice de politiques territoriales.

La formation généraliste ouvre des trajectoires professionnelles diversifiées, dans les secteurs public, parapublic ou privé, avec des possibilités de spécialisation thématique ou d'évolution vers des fonctions de pilotage et de coordination.

Compétences visées

Comprendre et problématiser le développement territorial

- Limites planétaires, inégalités globales et redirection du développement territorial
- Les indicateurs des transitions
- Les théories du développement territorial en débat : modèles, limites, alternatives
- Dynamiques territoriales : études de cas en contextes ruraux et métropolitains
- Utopie, prospective, scénarisation
- Méthodologie et outils de connaissance des territoires

Gérer et préserver les ressources écologiques et environnementales

- Urbanisme de gestion : économie, circularité, réorganisation des services urbains
- Urbanisme de risques et crises
- Mesurer les dépendances territoriales
- Ressources en tension et développement régénératif
- Développement économique vs préservation des ressources
- Mobiliser et analyser des données territoriales
- Voyage d'études

Agir pour la redirection écologique

- Penser, construire et contester l'action publique
- Planification et gouvernement des territoires : regards sectoriels
- Écologisation de la maîtrise d'ouvrage territorial : montage, bilans et économie des projets
- La fiscalité locale et la commande publique comme leviers de la redirection écologique
- Maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale en partage
- Atelier / workshop

Anticiper l'urbanisme des transitions

- Être urbaniste face aux transitions
- Innovation et expérimentation en urbanisme
- Atelier d'analyses de pratiques et éthique du métier d'urbaniste
- Séminaire de méthodologie du mémoire
- Débats / conférences – actualités de l'urbanisme

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.univ-eiffel.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Antoine Courmont

antoine.courmont@univ-eiffel.fr

Master 2

Sols et sobriété foncière

Formation en alternance ou continue

Le parcours Sols et sobriété foncière forme les étudiant·es aux domaines de l'aménagement et de l'urbanisme en partant du constat que la préservation des sols représente une opportunité nouvelle pour les territoires. À partir des mécanismes classiques de la planification, ou encore des montages économiques et de l'analyse des jeux d'acteurs, les enseignements délivrés mettront en lumière les méthodes et leviers à actionner pour que l'aménagement soit pensé en concordance avec les objectifs des politiques publiques environnementales, alimentaires ou encore sanitaires. Il propose en outre des enseignements permettant de mieux connaître les sols et leur rôle dans la préservation des cadres de vie urbains et ruraux.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

--

Le parcours articule des éléments généralistes en lien avec l'aménagement et l'urbanisme et des éléments recentrés sur ses aspects environnementaux. Il offre aux étudiant·es la possibilité d'aborder des questions de gestion du risque d'inondation, d'agriculture urbaine ou encore de réfléchir aux futures stratégies de renaturation.

À sa sortie, les étudiant·es auront de solides connaissances dans différents domaines comme le droit, l'économie ou la planification. Ils bénéficieront par ailleurs d'une expertise de terrain grâce aux ateliers ainsi qu'à l'intervention de professionnels de l'aménagement spécialisés notamment dans la mise en œuvre du ZAN.

Les débouchés professionnels sont divers, tant en termes de types de postes que de structures : ce parcours convient ainsi aux étudiant·es désirant travailler dans le secteur public, tant au niveau des collectivités territoriales (Communes, Départements, Régions) que dans les services déconcentrés de l'État ou encore pour des établissements publics spécialisés. Il donne notamment de bonnes bases de préparation aux concours.

Par ses aspects opérationnels, il permet aussi de prétendre à des postes auprès de différents aménageurs, publics, parapublics et privés : sociétés d'économie mixte, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics d'aménagement, promoteurs-investisseurs-aménageurs privés, etc.

Enfin, d'autres organismes prodiguant études et conseils sont également envisageables, tels que les agences d'urbanisme, laboratoire d'idée, bureaux d'étude, etc.

Compétences visées

Bloc de compétences 1 – Connaître et penser terres, sols et fonciers

- Découvrir le fonctionnement des sols
- Comprendre et discuter les enjeux politiques du foncier
- Articuler le droit et les jeux d'acteurs en lien avec la planification et les projets d'aménagement

Bloc de compétences 2 – Concevoir, agir et anticiper la sobriété foncière

- Analyser et critiquer un projet d'aménagement sous ses dimensions socio-écologique, économique et juridique
- Connaître et mobiliser les données sols et foncières disponibles
- Répondre à une commande dans un contexte professionnalisaant (atelier)
- Activité transversale

Bloc de compétences 3 – Concevoir, agir et anticiper la sobriété foncière

- Aborder la planification sous l'angle de la gestion des risques (anglais)
- Comparer différentes formes de propriété à travers le monde
- Penser différemment l'économie de l'aménagement, en lien avec les questions environnementales
- Distinguer les différents aspects de la remise en état des sols et les politiques publiques dans lesquels ils s'inscrivent
- Approfondir les jeux d'acteurs et les mécanismes de planification en lien avec l'agriculture
- Activité transversale
- Voyage d'étude

Bloc de compétences 4 – Réfléchir sur et questionner les pratiques d'aménagement

- Atelier méthodologique, construction d'une démarche de recherche et rédaction d'un mémoire problématisé
- Atelier d'analyse des pratiques
- Mise en situation de commande publique

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Maylis Desrousseaux

maylis.desrousseaux@u-pec.fr

Master 2

Programmer et transformer la ville existante

Formation initiale ou continue

Le parcours Programmer et transformer la ville existante est l'un des parcours relatifs à la maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale. Il forme des professionnel·les de l'urbanisme et de l'aménagement (dans les champs de la programmation urbaine, de l'urbanisme opérationnel, de la planification et de l'aménagement urbains) capables de se confronter aux enjeux de l'intervention sur la ville existante et non en extension urbaine, dans une perspective de sobriété foncière et de transitions socio-environnementales. Cette perspective change radicalement les acteur·rices, les modes de faire, la programmation, les montages, les modèles économiques, les enjeux et les pratiques de l'urbanisme.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Le parcours Programmer et transformer la ville existante prend acte que, dans une perspective de soutenabilité environnementale des sociétés urbaines et de sobriété foncière, la production urbaine ne peut plus se faire aujourd'hui en dehors des zones déjà urbanisées, que l'on soit dans des grandes métropoles ou dans des villes moyennes ou petites.

Le parcours Programmer et transformer la ville existante vise à préparer les futurs professionnel·les de l'urbanisme et de l'aménagement à prendre en compte cette nouvelle donne, en leur proposant des cadres et des pistes pour penser les évolutions en cours. Le parcours vise également à donner aux étudiantes les savoirs plus techniques sur la programmation et les outils permettant d'intervenir sur la ville existante, tant sur le bâti que les aspects immatériels ou sur l'organisation des espaces urbains. Il cherche enfin à amener les étudiantes à développer des capacités de réflexivité sur des pratiques professionnelles en plein renouvellement.

Les débouchés professionnels

- Services de l'aménagement, de l'urbanisme et de la planification des communes et établissements publics de coopération intercommunale
- Aménageurs publics, parapublics et privés : sociétés d'économies mixte, sociétés publiques locales d'aménagement, établissements publics d'aménagement, promoteurs-investisseurs-aménageurs privés, etc.
- Autres organismes publics ou parapublics (agences d'urbanisme, établissements publics fonciers, grands opérateurs de l'urbanisme et de l'aménagement, organismes de réflexion, de recherche et de planification des ministères)
- Bureaux d'étude spécialisés en assistance à maîtrise d'ouvrage, programmation, conduite de projet, urbanisme, etc.
- Foncières publiques, parapubliques ou privées
- Structures associatives et de l'économie sociale et solidaire.

Compétences visées

Considérer les enjeux de la ville existante

- Interroger le cadre des politiques urbaines
- Penser le fonctionnement de la ville existante

Outiliser les futurs de l'habiter

- Préparer la ville de demain
- Comprendre et accompagner l'évolution des modes de vie

Reprogrammer / recycler

- Programmer à l'heure du recyclage urbain
- Agir dans un contexte de recyclage urbain 1
- Agir dans un contexte de recyclage urbain 2
- Expérimenter le recyclage urbain
- Agir pour la transition socio-écologique

Transversalités

- Activités communes
- Enseignements transversaux
- Stage et mémoire

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Joel Idt

joel.idt@univ-eiffel.fr

Master 2

Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions

Formation continue

L'École d'urbanisme de Paris (EUP) propose, depuis plus de 25 ans, un parcours de formation continue du master Urbanisme et aménagement : Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions. Reconnu dans les milieux professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement, ce parcours offre une synthèse opérationnelle des enseignements de l'EUP, avec une attention forte portée aux enjeux de transitions et de changements globaux. Le parcours Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions s'adresse aux professionnels souhaitant actualiser leurs compétences, évoluer dans leur carrière, se réorienter vers le pilotage de projets ou engager une reconversion vers les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement.

PRÉREQUIS

BAC + 4 validé et au moins 2 années d'expérience professionnelle, dans le cas contraire, possibilité d'intégrer la formation par une validation des acquis professionnels.

RENTRÉE
Janvier

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Les objectifs du parcours Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions sont de former des professionnel·les capables de concevoir, piloter et coordonner des interventions urbaines et territoriales dans un contexte marqué par les transitions et le changement global. La formation vise également à les familiariser avec les enjeux et dispositifs de la maîtrise d'ouvrage, ainsi qu'à les sensibiliser aux risques et incertitudes des projets urbains complexes.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure d'inscrire les interventions en urbanisme et aménagement dans une stratégie territoriale globale, de les rendre opérationnelles, de produire et mobiliser des connaissances, et d'analyser les politiques et projets urbains.

Les débouchés professionnels

Les débouchés professionnels sont ceux correspondant à la fiche RNCP 40019 du master urbanisme et aménagement : chargé d'études, analyste, consultant, chargé d'affaires, chargé de mission, chargé de développement, chargé d'opération, assistant chef de projet, chef de projet, responsable de service en urbanisme et aménagement et dans les mondes professionnels connexes (transport, promotion immobilière, etc.).

Au-delà de métiers types, le parcours type Maîtrise d'ouvrage pour un urbanisme en transitions permet :

1. de progresser dans les postes occupés;
2. d'évoluer dans ses missions ;
3. d'engager une reconversion.

Compétences visées

Compétence visée 1 : Appréhender les enjeux et penser les stratégies des villes et des territoires

- Appréhender les enjeux et penser les stratégies en maîtrise d'ouvrage urbaine et territoriale

Compétence visée 2 : Maîtriser la fabrique de la ville et des territoires

- Maîtriser la fabrique de la ville et des territoires et son contexte professionnel

Compétence visée 3 : Produire et rendre accessibles des connaissances et des analyses en vue d'une action

- Agir en aide à maîtrise d'ouvrage

Compétence visée 4 : Penser et mettre en œuvre l'action dans les villes et les territoires

- Concevoir et conduire des démarches de programmation avec les acteurs de la ville et des territoires
- Monter et financer des projets en partenariat
- Mettre en œuvre concrètement les actions et les projets
- Évaluer les actions et les projets

Compétence visée 5 : Prendre en compte l'environnement et l'écologie

- Comprendre et intégrer les enjeux écologiques et environnementaux dans l'action

Compétence visée 6 : Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Élargir et approfondir : conférence et voyage

Compétence visée 7 : Développer une posture professionnelle réflexive et critique

- Rendre compte d'une démarche réflexive

Pour candidater

Sur le site internet
www.eup.fr

Responsable du parcours

Julien Aldhuy
julien.aldhuy@u-pec.fr

Master 2

Espaces publics, ouverts et communs

Formation initiale ou continue

L'ampleur des inégalités sociales et spatiales dans un contexte marqué par des crises écologiques et environnementales à l'échelle mondiale, rend cruciales la préservation et la réinvention de mondes communs. Le parcours Espaces publics, ouverts et communs aborde l'urbanisme par ses espaces publics et ouverts. Lieux clés des transformations territoriales contemporaines, ils sont les vecteurs privilégiés de politiques urbaines renouvelées et dessinent un champ d'expérimentation et de pratiques émergentes, au cœur de ce master 2.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Centré sur les espaces publics — leur programmation, leur conception, leur gestion, leurs usages — le parcours Espaces publics, ouverts et communs propose une formation spécialisée dans ce secteur professionnel très identifié et qui croise de multiples dimensions (mobilité, cadre de vie, attractivité urbaine, transition écologique, paysage).

Domaine privilégié d'interventions expérimentales et de pratiques alternatives, les espaces ouverts et communs conduisent à remettre en avant, dans une perspective à la fois critique et créative, les manières dont les habitantes se réapproprient et prennent part à la fabrique de leurs espaces. Le parcours aborde ces questions par une complémentarité d'approches théoriques et pratiques, sur la justice socio-écologique, l'action collective transformatrice, les pratiques urbaines et les savoirs spécifiques aux espaces ouverts.

Les débouchés professionnels

Le Master 2 Espaces publics, ouverts et communs forme aux métiers de la conception, de la gestion et des usages des espaces ouverts et publics, aussi bien dans les filières classiques de l'urbanisme (collectivités, agences, promoteurs) que dans un tiers secteur particulièrement actif (associations, collectifs, économie sociale et solidaire, urbanisme transitoire, tactique, culturel).

Il conduit plus particulièrement aux postes de cheffes de projet, chargé·es d'étude ou chargé·es de mission au sein de collectivités territoriales, d'agences d'urbanisme ou de bureaux d'étude, dans les services dédiés aux espaces publics ; à la participation habitante ; à l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Il forme également les futures pilotes ou chargé·es de mission pour des collectifs, des associations et des entreprises liées à l'innovation et à l'intervention sociale, à la dynamique des tiers lieux, et à l'urbanisme alternatif.

Compétences visées

Problématiser l'action sur les espaces publics

- Urbanisme des espaces publics
- Savoirs théoriques et critiques
- Espaces ouverts et paysages
- Dimension internationale

Agir dans un contexte d'incertitude et de mutations

- Transitions socio-écologique et habitabilité
- Justice socio-spatiale et participation
- Pratiques alternatives et émergentes
- Expérimentations

Intervenir sur l'espace, produire et transmettre des connaissances

- Méthodes
- Ateliers d'urbanisme sur la base de commandes
- Atelier photo-vidéo
- Atelier Paysage

Mobiliser des savoirs spécialisés

- Cultures professionnelles
- Économie de l'aménagement
- Réseaux et fabrique technique
- Usages et consommations
- Espaces délaissés et friches
- Ville spontanée et informelle

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Anne Jarrigeon

anne.jarrigeon@univ-eiffel.fr

Master 2

Habitat et environnements urbains

Formation en alternance ou continue

Le parcours Habitat et environnements urbains propose une spécialisation sur les enjeux d'habitat appréhendés par le prisme des questions environnementales. Le parcours Habitat et environnements urbains est une formation universitaire de niveau Master 2 (M2) en urbanisme et aménagement centrée sur les métiers du logement, des politiques de l'habitat et de la ville, et du renouvellement urbain des quartiers résidentiels, dans un contexte de transition écologique et sociale. L'offre pédagogique de ce parcours entend ainsi s'inscrire pleinement dans les lignes directrices définies par l'EUP, autour des questions d'inégalités et d'environnement, et de prise en compte des enjeux sociaux majeurs du monde contemporain.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

L'objectif du parcours est double :

- apporter aux apprenti·es, dans le cadre du programme d'enseignement, les savoirs transversaux leur permettant de comprendre les enjeux et orientations des politiques publiques de l'habitat, des problématiques sociales autour des questions de logement et des enjeux environnementaux, ainsi que les débats auxquels elles donnent lieu ; l'enseignement porte aussi sur les acteurs privés qui interviennent dans la fabrique du logement et de l'urbain.
- Leur permettre l'acquisition de compétences et de savoir-faire professionnels, plus spécialisés, mais maîtrisés grâce à la longue durée de leur insertion en entreprise ou dans des collectivités.

Les débouchés professionnels

Le master forme des professionnel·les de l'action urbaine et de l'habitat, capables d'intervenir dans les secteurs public, privé et parapublic. Il couvre la définition et la mise en œuvre des stratégies territoriales, la planification, le montage et le pilotage de projets, ainsi que la gestion des territoires dans leurs dimensions urbanistiques, sociales, économiques et environnementales.

Les diplômé·es peuvent exercer des fonctions de direction, de conseil et d'accompagnement des politiques d'urbanisme, d'aménagement et de l'habitat, ainsi que des missions de pilotage de programmes immobiliers, de gestion du logement social, de coordination de la politique de la ville et d'animation des dispositifs de participation des habitant·es.

Compétences visées

- Les compétences du diagnostic et de l'observation sociale et territoriale au service des politiques publiques et de l'élaboration de stratégies urbaines, en particulier autour des enjeux d'habitat et de transition écologique
- Les compétences de pilotage de projets d'habitat (privé ou social) et de renouvellement urbain
- L'encadrement et l'animation d'équipes pluridisciplinaires autour de projets urbains, de politique de la ville ou de gestion d'ensembles immobiliers à vocation sociale
- L'accompagnement des décisions publiques : étude et conseil auprès des élus locaux et nationaux dans leurs prises de décision, en particulier autour des enjeux d'habitat et de transition écologique
- Les compétences d'animation locale et d'organisation du développement social et urbain, notamment autour des enjeux de participation des habitantes

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Camille Gardesse

camille.gardesse@u-pec.fr

Master 2

International urban planning for just transitions

Formation initiale ou continue

Le Master 2 International urban planning for just transitions forme des professionnel·les à des approches critiques de l'urbanisme dans des contextes internationaux, internationalisés et interculturels. Il met l'accent sur les dimensions sociales et environnementales des transitions justes, dans les Nords et dans les Suds.

Formation professionnalisante, il développe la maîtrise des leviers d'action internationaux, notamment en matière de montages de projets, de coopération internationale, de solidarité ou de réseaux de villes. Bilingue français/anglais ou entièrement dispensée en anglais, il accueille des étudiant·es du monde entier et ouvre des perspectives professionnelles à l'international.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Le Master offre une formation complète aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. Ce parcours de spécialisation donne des outils théoriques et opérationnels pour travailler dans des contextes multi-acteurs, multi-échelles, interculturels et multilingues.

Le parcours développe les approches réflexives des transitions justes, et forme aux savoirs critiques sur le financement du développement urbain et sa gouvernance, les jeux d'acteurs et les mondes professionnels supranationaux et internationaux (héritage historique des cadres transnationaux, nationaux ou locaux de politiques publiques, poids de l'histoire coloniale, approches post- et décoloniales, relationnelles).

Il forme enfin aux postures professionnelles de l'intervention en contexte international, notamment en facilitation multi-acteurs et multi-échelles allant du communautaire aux arènes internationales, ou en gestion des contextes d'incertitude et d'accès difficiles aux données.

Les débouchés professionnels

Le parcours prépare aux métiers stratégiques et opérationnels de l'urbanisme dans des contextes de travail internationalisés, en France et à l'étranger, au sein d'organisations publiques, privées, non gouvernementales. Il ouvre des débouchés dans des structures françaises, publiques ou privées, à dimension internationale (agences d'urbanisme, bureaux d'études, collectivités engagées dans la coopération décentralisée, ONG), dans les organismes et réseaux de la coopération internationale et multilatérale (institutions internationales, banques de développement, réseaux de villes), ainsi que dans des structures locales à l'étranger, publiques ou privées, en lien avec des financements et circulation internationale de modèles d'urbanisme.

Compétences visées

1 - Penser les transitions justes

- Introduction to justice & transitions in cities (ENG)
- Planning, adaptation/mitigation, resilience (ENG)
- Transitions, Services-infrastructures (FR)
- Housing & socio-economic issues in planning (ENG)
- Informalités urbaines et gouvernance (FR)
- Transversale avec le M2 Habitat et environnements urbains : Migration, precariousness and housing (ENG)
- Transversale avec le M2 Territoire, réseaux, aménagement, mobilités, environnement : méthodologies d'enquête (FR)

2 - Maîtriser les fondamentaux de l'urbanisme et des projets urbains internationaux et comprendre le contexte professionnel de l'urbanisme à l'international

- Planning and urban projects (ENG)
- Financing urban development (ENG)

3 - Agir dans le champ de l'urbanisme à l'international

- Atelier d'urbanisme (FR) ou Planning studio (ENG) à l'étranger
- International project design/montage de projets internationaux (ENG-FR)
- Stage à l'international et mémoire (ENG-FR)

4 - Maîtriser des outils de l'urbanisme à l'international

- Spatial representation (ENG)
- Renforcement en langue (ENG-FR)
- Activités communes

Stage obligatoire de 4 à 6 mois à l'étranger

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.univ-eiffel.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Claire Simonneau

claire.simonneau@univ-eiffel.fr

Master 2

Métiers de la recherche et de l'étude en aménagement et urbanisme

Formation initiale ou continue

Le master 2 Métiers de la recherche et de l'étude en aménagement et urbanisme propose une formation approfondie dédiée aux démarches de recherche et aux pratiques professionnelles de l'étude appliquées aux territoires. Il vise à former des futures chercheuses et chargé·es d'étude capables de concevoir et de conduire des projets de recherche ou d'étude, de produire et d'analyser des données, et de mobiliser des cadres théoriques et méthodologiques adaptés aux enjeux contemporains de l'aménagement et de l'urbanisme. La formation articule enseignements théoriques, ateliers collectifs, séminaires et travail personnel encadré, et prépare à une insertion professionnelle ou à une poursuite en doctorat.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

Le parcours Métiers de la recherche et de l'étude en aménagement et urbanisme a pour objectif de former des étudiantes à la maîtrise des démarches de recherche et d'étude, tant académiques qu'opérationnelles, appliquées aux territoires. Il vise l'acquisition de compétences épistémologiques, théoriques et méthodologiques permettant de construire une problématique, de produire et d'analyser des données, et de restituer des résultats de manière rigoureuse et argumentée. Le parcours accorde une place centrale au travail collectif, à l'interdisciplinarité et à la réflexivité, afin de préparer les étudiantes à des pratiques professionnelles responsables et à l'autonomie dans la conduite de projets de recherche ou d'étude.

Les débouchés professionnels

Les débouchés professionnels sont variés et concernent aussi bien la recherche académique que les métiers de l'étude et de l'expertise territoriale. Les diplômé·es peuvent s'orienter vers une poursuite en doctorat et des carrières dans l'enseignement supérieur et la recherche, ou intégrer des bureaux d'étude, des agences d'urbanisme, des collectivités territoriales, des établissements publics ou des organismes de recherche appliquée. Le parcours prépare également à des fonctions de chargé·e d'étude, de chargé·e de mission ou de consultante, au sein de structures publiques, parapubliques, privées ou associatives intervenant dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement territorial.

Compétences visées

- Epistémologie de la recherche et des études urbaines
- Atelier de recherche
- Séminaires thématiques
- La recherche et l'étude en action
- Suivi et élaboration d'un projet de recherche
- Activités transversales
- Mémoire de recherche
- Journée des projets
- Stage de recherche
- Rapport de stage de recherche

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.u-pec.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Laurent Coudroy de Lille

coudroy@u-pec.fr

Master 2

Territoire, réseaux, aménagement, mobilités, environnement

Formation initiale ou continue

Face à l'accroissement des inégalités sociales et spatiales, aux crises environnementales et écologiques globales, les infrastructures urbaines sont confrontées à des défis majeurs en termes d'arbitrages sociaux, politiques et techniques, qui interrogent leur planification, leur conception, leur gestion et leurs usages. Pour répondre à ces profondes mutations, ce parcours adopte une approche transversale, qui vise à penser les infrastructures et les usages de manière intégrée, en s'appuyant sur une articulation forte entre sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur.

PRÉREQUIS
Bac +4 validé

RENTRÉE
Septembre

DURÉE DE LA FORMATION
1 an

Objectifs du parcours

L'EUP aborde depuis longtemps les enjeux urbains par le prisme des réseaux et infrastructures. Le parcours Territoire, réseaux, aménagement, mobilités, environnement renouvelle son approche pour former des professionnel.les capables d'analyser, concevoir et piloter les réseaux et infrastructures urbains dans un contexte de transition environnementale.

Le parcours s'organise suivant un socle commun et deux spécialités : transports et mobilités d'une part, réseaux, infrastructures, services d'autre part. Les compétences développées concernent la planification, l'exploitation, la maintenance et la résilience des réseaux, à différentes échelles, en fonction de leurs spécificités techniques, leur économie, des liens particuliers avec les dynamiques écologiques, sociales, territoriales. Il forme également à l'élaboration de stratégies conjointes entre réseaux et acteurs publics ou privés, afin de répondre aux enjeux de sobriété, de la transformation des usages et des territoires.

Les débouchés professionnels

Le Master 2 Territoire, réseaux, aménagement, mobilités, environnement forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et du pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités et de leurs partenaires publics et privés.

Avec ces deux spécialités, la formation préfigure deux types de carrières. L'un se focalise sur un objet sectoriel (les transports et les mobilités), dans le cadre renouvelé d'un partenariat étroit avec l'ENPC. L'autre s'attache à monter en généricité et en transversalité avec des approches intersectorielles et intégrées de la transition environnementale dans les territoires.

Au-delà des aspects socio-techniques et environnementaux, de la conception à la gestion opérationnelle, ce parcours vise à former des professionnel.les capables de développer des stratégies de pilotage des infrastructures et des services, prenant en compte les dimensions politiques, économiques et sociales.

Compétences visées

Connaître et appréhender les enjeux des transports, des mobilités et des réseaux

- Réseaux et territoires
- Transition socio-écologique et environnementales
- Planification, gouvernance, politiques et action publique
- Usages, usagers, pratiques sociales
- Enjeux de récits, d'images et d'imaginaires

Produire des savoirs hautement spécialisés pour agir sur les systèmes de transports et les réseaux (une spécialité au choix)

- Réseaux, infrastructures, services
- Transports et mobilités

Élaborer, concevoir, proposer des projets dans les domaines de l'aménagement des transports et des réseaux

- Atelier
- Réseaux et fabrique de l'espace public (avec Espaces publics, ouverts et communs)
- Répondre à des appels d'offre à l'international (avec International urban planning for just transitions)
- Voyage d'études
- Professionnalisation

Mettre en œuvre des méthodes spécialisées

- Méthodes photo-vidéo (avec Espaces publics, ouverts et communs)
- Atelier de paysage (avec Espaces publics, ouverts et communs)
- Controverses socio-techniques
- Outils économiques et spatialisés

Pour candidater

eCandidat

<https://candidatures.univ-eiffel.fr/ecandidat>

Responsable du parcours

Sabine Bognon

sabine.bognon@u-pec.fr

Alternance et stages

L'urbanisme et l'aménagement, étant une activité, un domaine professionnel plus qu'une discipline, la confrontation avec la pratique est une dimension essentielle de la formation et de l'insertion professionnelle. Outre des mises en situation professionnelle tout au long des années de formation.

L'École d'urbanisme de Paris propose quatre parcours en alternance, associant des périodes à l'université et en entreprise, constituant un temps pédagogique unique. Les rythmes d'alternance varient selon les parcours, sur plusieurs semaines ou au sein d'une même semaine.

Le stage en structure d'accueil

Les formations initiales intègrent toutes une période de stage, pouvant aller de trois à six mois. L'avantage du stage permet à un étudiant, sur une période définie, d'appliquer ces connaissances théoriques et pratiques acquises dans le milieu professionnel. Cela permet également l'apprentissage de méthodes, de techniques et d'outils propres à la structure d'accueil et de se confronter au fonctionnement concret des environnements professionnels et de la complexité des systèmes d'acteurs. La recherche de stage est facilitée par les professionnel·les associé·es aux formations ainsi que par un bureau d'aide à l'insertion professionnelle.



Crédits photos :EUP

L'alternance s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (moins de 30 ans) ou d'un contrat de professionnalisation (plus de 30 ans). Les étudiantes bénéficient d'un statut de salarié, avec les droits et obligations afférents.

La recherche d'alternance est accompagnée par les équipes pédagogiques et le bureau d'aide à l'insertion professionnelle. Un suivi pédagogique renforcé est assuré tout au long de l'année par un·e tuteur·trice, en lien avec l'université et la structure d'accueil.

Les parcours en alternance sont adossés aux services de formation continue de l'Université Gustave Eiffel et de l'Université Paris-Est Créteil, ainsi qu'au CFA Descartes et au CFA UPEC.

Quelques témoignages

Les postes occupés par les anciennes et anciens de l'EUP reflètent la diversité des métiers de l'urbanisme, des structures qui y sont actives et des échelles d'intervention : maîtrise d'ouvrage urbaine, assistance à la maîtrise d'ouvrage, pilotage de projets territoriaux et urbains au sein des collectivités, fonctions d'études et de mise en œuvre opérationnelle de projets dans des structures publiques et privées, métiers de la recherche

Chargée d'opérations

Je pilote des projets de construction et de réhabilitation de logements, de la phase de programmation jusqu'à la livraison. J'assure la coordination des différents acteurs du projet et veille au respect des délais, des budgets et des objectifs de qualité.

Laurine

Office public de l'habitat de la Ville de Paris Construction neuve et réhabilitation

Chargé de mission Transition écologique

J'accompagne les directions du Département dans l'évolution de leurs pratiques afin de renforcer l'exemplarité de l'action publique. J'anime également des réseaux d'acteurs du territoire autour des enjeux de transition écologique, notamment l'alimentation et la lutte contre la précarité énergétique.

Romain

Département de la Seine-Saint-Denis

Chargé d'études multimodales

Je participe à la définition et au déploiement de la politique de transports en commun du territoire. En lien étroit avec de nombreux partenaires, je contribue à des projets visant à améliorer la desserte, les déplacements du quotidien et la qualité des espaces publics.

Rémi

Collectivité territoriale

Coordinatrice de projets

Je coordonne des projets de développement urbain en faveur des quartiers et des populations les plus vulnérables. Mon travail repose sur des démarches participatives associant habitants et institutions, autour des enjeux d'habitat, d'espace public et de développement durable

Chiraz

ONU-Habitat Tunisie

Une voie vers la vie active

Des compétences solides pour des parcours professionnels variés

À la sortie de l'École, les diplômés et diplômées disposent de compétences multiples, techniques et transversales, leur permettant d'accéder à un large éventail de métiers. Le socle de connaissances en urbanisme, complété par des approfondissements thématiques et des expériences de terrain (ateliers, stages, alternance), favorise une insertion professionnelle rapide et une réelle capacité d'adaptation aux contextes opérationnels.

Des débouchés nombreux dans le public comme dans le privé

Les orientations professionnelles sont variées. Les diplômés occupent des postes tels que chargé·e de mission développement durable, chargé·e d'opérations d'aménagement, chargé·e d'études en urbanisme et environnement, cheffe de projet en maîtrise d'ouvrage, consultante en concertation, chargé·e de mission mobilité, cheffe de projet foncier ou se lancent dans une thèse. Ils et elles exercent au sein de collectivités territoriales, de bureaux d'études, de cabinets de conseil, de bailleurs sociaux, ou d'agences d'urbanisme, d'architecture et de paysage.

78 %

en emploi à 6 mois et 90 % en emploi à 24
mois

90 %

satisfait·es voire très satisfait·es au
travail

Plus qu'une école, une équipe

À l'EUP, vous n'êtes pas seulement étudiant·es : vous devenez acteur·rices.

Nos enseignant·es-chercheur·ses passionnés et notre équipe pédagogique impliquée créent un environnement stimulant, où l'on apprend en expérimentant, en échangeant et en avançant ensemble.

Encadrement personnalisé, disponibilité des équipes, projets concrets... Tout est pensé pour vous donner les meilleures conditions de réussite et vous accompagner vers votre projet d'avenir.



Crédits photos :EUP

À l'EUP, nous pensons que la réussite d'un étudiant·e ne dépend pas seulement des cours, mais aussi de l'accompagnement qu'il reçoit au quotidien. Notre modèle repose sur un équilibre entre expertise académique et soutien pédagogique personnalisé.

Nos enseignant·es-chercheur·ses apportent une vision actuelle de leur discipline, nourrie par leurs travaux et leur expérience du terrain, et conçoivent des contenus exigeants et directement utiles.

À leurs côtés, l'équipe pédagogique vous guide dans vos choix d'orientation, vous aide à progresser dans vos méthodes de travail, et vous fournit les repères et outils nécessaires pour réussir votre parcours et construire votre projet professionnel avec confiance.

41

enseignant·es-chercheur·ses et 9
enseignant·es professionnel·les associé·es

95 %

recommandent l'école pour la qualité de
son suivi

L'international

L'ouverture à l'international est une dimension pédagogique majeure de l'École d'urbanisme de Paris. Elle se traduit par des cours sensibilisant les étudiant·es à la diversité des pratiques et formes de l'urbanisme à l'international (Amérique, Europe, Asie, Afrique), des voyages d'études et des enseignements en anglais. L'École favorise également l'accueil d'étudiant·es internationaL·es, la mobilité étudiante à l'international et propose un parcours formant aux métiers de l'urbanisme dans un contexte global.

Master 2 : International Urban Planning for Just Transitions

Ce parcours forme aux compétences clés de l'urbanisme et de l'aménagement (élaboration de stratégie, planification, projet) dans des contextes de travail internationalisés. La formation porte une attention particulière aux enjeux éthiques, aux questions post- et décoloniales, à la circulation transnationale de modèles et d'expertise, ainsi qu'à la facilitation multi-acteurs et multi-échelles, allant des communautés locales aux instances internationales.

Partir étudier à l'étranger

Grâce à de nombreux accords de coopération signés par l'UPEC et l'Université Gustave Eiffel, les étudiantes peuvent étudier un semestre dans une université partenaire, hormis pour les parcours en apprentissage. Plus de 25 accords existent via Erasmus, des accords bilatéraux avec le Brésil, le Mexique et le Canada, et la mission inter-universitaire de coordination des échanges franco-états-uniens. Les périodes d'échanges se déroulent en S2 (M1), S3 (M2) et S4 du parcours international.

Venir étudier depuis l'étranger

Selon leur pays de résidence et leur nationalité, les candidates internationaux·ales peuvent intégrer l'École via Campus France (Études en France) ou eCandidat, sauf pour certaines formations en apprentissage. Toutes les formations peuvent accueillir des étudiant·es internationaux, avec un niveau de langue requis : C1 en français pour le M1 et M2, et C1 en français et anglais pour le parcours international.

La recherche

L'École d'urbanisme de Paris, avec ses 41 enseignantes-chercheures, offre une capacité de recherche unique en France dans son domaine, qui enrichit l'ensemble des dispositifs pédagogiques. Face aux urgences climatiques, écologiques et sociales, la formation à la recherche prépare des professionnel·les capables de penser les changements, construire des coopérations et développer de nouveaux savoirs et savoir-faire. Tous·tes les étudiantes réalisent un mémoire de recherche pour valider leur diplôme. L'École propose également un parcours dédié aux métiers de la recherche et de l'étude en urbanisme, et est adossée à trois laboratoires, intégrés dans l'environnement scientifique de la Cité Descartes..

Lab'Urba

Il associe des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses travaillant sur les politiques urbaines et le développement territorial, les inégalités et les discriminations, les pratiques d'urbanisme, le génie urbain et l'environnement.

www.laburba.com

LATTS

C'est un laboratoire pluridisciplinaire sous tutelle de l'UGE, du CNRS et de l'École des Ponts en sciences sociales sur la ville, l'espace et sa production. Il s'attache à comprendre comment la fabrication technique modèle chacun de ces univers en abordant des sujets variés.

www.latts.fr

LVMT

Le Laboratoire Ville Mobilité Transport est une unité conjointe du CNRS, de l'UGE et l'École des Ponts. Ses équipes analysent, dans une perspective de développement durable, les interactions entre ville, territoires et systèmes de transport.

www.lvmt.fr

La bibliothèque Poëte et Sellier

La bibliothèque Poëte et Sellier constitue un fonds unique et historique, issu des deux instituts réunis au sein de l'École d'urbanisme de Paris : l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP, fondé en 1919) et l'Institut français d'urbanisme (IFU, fondé en 1969). L'EUP met ces ressources à la disposition des chercheurs et chercheuses, afin de soutenir l'enseignement, la recherche et la mémoire de la discipline.

Un fonds documentaire riche et diversifié

Cette collection est une référence pour l'histoire de l'enseignement de l'urbanisme en France. Elle rassemble cours, mémoires, thèses et archives, et témoigne des liens étroits entre l'École et les professionnelles de l'urbanisme. La bibliothèque conserve également une dimension mémorielle forte, reflétant l'activité des urbanistes praticiens et praticiennes, souvent ancien·nes étudiantes ou professeures de l'IUP et de l'IFU.

Des ressources au service de la recherche et de l'enseignement

La bibliothèque Poëte et Sellier n'est pas seulement un fonds historique : elle est un outil vivant pour les étudiant·es et chercheur·ses de l'EUP. Les collections sont régulièrement utilisées dans le cadre de cours, ateliers, recherches et projets de terrain, offrant un accès direct à des sources primaires et des archives uniques. Par ailleurs, des initiatives de numérisation et de valorisation permettent de rendre ces ressources accessibles à distance, tout en préservant leur intégrité matérielle et historique.



Crédits photos : EUP

Six fonds principaux et 11 000 documents

La bibliothèque est organisée en six fonds : ancien IUP, Henri Sellier, Marcel Cornu, Michel Steinebach, thèses anciennes et fonds général. Accessible sur demande aux étudiant·es de l'EUP, elle contient environ 11 000 documents : monographies, périodiques, mémoires, thèses, rapports, études d'agences, cartes, plans, photos, diapositives et microfilms. Ces collections, en cours de numérisation et de catalogage, sont intégrées au catalogue en ligne de l'Université, garantissant un accès moderne et pérenne.

Une vie étudiante riche

À l'École d'Urbanisme de Paris, la vie associative est un pilier de l'expérience étudiante. Les associations permettent de s'engager, développer des projets et construire des liens entre promotions et milieux professionnels

Le Bureau des étudiants et étudiantes - BDE EUP

Le BDE anime la vie étudiante sur le campus en organisant des activités culturelles, sportives et festives, en relayant l'information et en créant des moments de rencontre et de convivialité entre étudiant·es.

Junior EUP UrbaConseil

La Junior EUP est la junior-entreprise de l'École. Elle met les compétences des étudiant·es au service d'acteurs publics et privés en réalisant des missions professionnelles, et favorise l'insertion pratique des jeunes urbanistes.

EUP Alumni

L'association EUP Alumni fédère le réseau des diplômé·es de l'École, avec plus de 7 000 urbanistes en activité professionnelle. Elle valorise les parcours des anciens, facilite les échanges entre générations et contribue à l'orientation et à la professionnalisation des étudiant·es par des rencontres, conférences et événements.

TransPonts

TransPonts est une association dédiée aux étudiant·es du Master 2 Transport et Mobilité, créé pour fédérer la communauté du master, organiser des événements, renforcer la reconnaissance du parcours auprès des professionnel·les et renforcer l'insertion professionnelle des étudiant·es du domaine.

Université Paris-Est Créteil (UPEC)

L'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est une université publique pluridisciplinaire qui accueille des étudiant·es aux profils variés et propose des formations ancrées dans les enjeux contemporains, en lien étroit avec les territoires et les transitions.



Crédits photos : UPEC

Chiffres clés

42 000 étudiantes et étudiants

500 formations du BUT au doctorat

30 laboratoires de recherche

3000 personnels,

Une université engagée dans la formation initiale, continue et l'apprentissage

Un cadre d'études pour les étudiant·es

- Des parcours pluridisciplinaires et professionnalisants
- Un accompagnement tout au long du cursus (orientation, insertion, vie étudiante)
- Une vie de campus riche, portée par de nombreuses associations étudiantes

Localisation

- Campus principal à Créteil (Val-de-Marne)
- Plusieurs sites en Île-de-France, facilement accessibles depuis Paris

Université Gustave Eiffel

L'Université Gustave Eiffel est une université publique de recherche spécialisée dans les villes, les territoires, les mobilités et les transitions. Elle propose aux étudiant·es des formations étroitement liées à la recherche et aux enjeux urbains contemporains.



Crédits photos :Université Gustave Eiffel - Sophie Jeannin / Architecte - Jean-Philippe Pargade

Chiffres clés

17 000 étudiantes et étudiants

300 formations du niveau licence au doctorat

500 doctorantes et doctorants

2 000 personnels

Environ **25 %** des étudiantes et étudiants en apprentissage

Un cadre d'études pour les étudiant·es

- Une forte articulation entre enseignement et recherche
- Des formations en lien avec les transitions écologiques et sociales
- Des projets et partenariats avec des acteurs publics et professionnels

Localisation

- Campus principal à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), à environ 30 minutes de Paris
- Présence sur plusieurs sites en France

ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL

École d'Urbanisme de Paris - EUP

Bâtiment Bienvenue – A 208
14 – 20 boulevard Newton
Cité Descartes – Champs sur Marne
77 454 Marne-la-Vallée Cedex 2

www.eup.fr